

Formation initiale préparation à l'habilitation électrique HABILIT-FI-EL pour du personnel électricien - basse tension

L'habilitation électrique est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'un personnel placé sous sa direction à réaliser, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont affectées. L'habilitation du travailleur n'est pas directement liée à sa position hiérarchique, ni à sa qualification professionnelle.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Connaître et savoir mettre en oeuvre les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique conformément à la norme NFC 18510

Public Visé

Formation pour le personnel électricien devant intervenir dans un environnement électrique et/ou ayant besoin de pénétrer dans un local réservé aux électriciens pour y effectuer des travaux d'ordre électrique ou des interventions générales ou des manoeuvres de consignation.

Pré Requis

Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension considéré, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques dans le respect des prescriptions de la NF C 18-510
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Parcours pédagogique

- 1 CITER les principaux effets du courant électrique et les conditions d'électrification
 - Les accidents d'origine électrique : le risque de contact direct ou indirect, les phénomènes d'arc
 - Les risques corporels : les brûlures, la tétanisation musculaire, l'électrolyse du sang
 - Les moyens de protections :
 - o Contre le risque de contact direct : obstacle, isolation, éloignement
 - o Contre les contacts indirects : les dispositifs différentiels, la liaison équipotentielle, le rôle de la terre
- 2 DECRIRE le principe de l'habilitation et DONNER la définition des symboles d'habilitation
 - Les différents domaines de tension : leurs noms et limites
 - Les zones d'environnement : leurs noms et limites
 - Les différents symboles d'habilitation : définition, rôles et responsabilités
 - Les prescriptions associées aux zones de travail
- 3 CITER les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique et DECRIRE les séquences de mise en sécurité d'un circuit
 - L'analyse du risque
 - Les mesures de protection :
 - o La consignation, la mise hors de portée, la mise hors tension
 - o Les EPI, EPC
 - o La V.A.T.
- 4 CITER les équipements de protection collective et leurs fonctions
 - Le balisage de la zone de travail
- 5 CITER les équipements de protection individuelle et leurs fonctions
 - Les EPI
 - Leur emploi et l'entretien
- 6 DECRIRE la conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie dans l'environnement électrique
 - Art 13 de la NFC 18-510
 - Extincteur à utiliser
 - Notions de 1er secours
- 7 RECONNAITRE les différentes fonctions des matériels électriques BT et TBT

Version : HABILITFIEL-20241001

DRT Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 83630442363

- La séparation
 - La protection
 - La commande
- 8 CITER les documents et les acteurs concernés par les manœuvres de consignation
- Les acteurs
 - Les documents
- 9 DECRIRE et REALISER les opérations de consignation
- La consignation en une étape
 - La consignation en deux étapes
- 10 CITER les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Les travaux hors tension réalisés sur les ouvrages ou les installations
 - Les travaux hors tension réalisés après consignation
 - Ascension et travaux sur les supports de lignes aériennes
 - Travaux sur les canalisations isolées
- 11 RECONNAITRE les critères qualifiant les interventions élémentaires et générales et en CITER les limites
- Les critères généraux d'une intervention BT
 - Les critères spécifiques d'une intervention élémentaire BT
- 12 CITER les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux et intervention en BT
- Le matériel et l'outillage :
 - o Les conditions d'utilisation et de vérification des outils électroportatifs à main
 - o Les risques liés à leur utilisation et manipulation dans l'environnement électrique
- 13 CITER les documents utilisables dans le cadre des travaux hors tension et des interventions
- Les autorisations d'accès
 - Les instructions de sécurité
 - L'attestation de consignation
 - L'avis de fin travail
- 14 DECRIRE le déroulement des interventions BT générales
- L'étape 1 : recherche de localisation des défauts
 - L'étape 2 : élimination du défaut, réparation ou remplacement de l'élément défectueux
 - L'étape 3 : réglage et vérification du fonctionnement du matériel électrique ou de l'appareil après réparation
- 15 DECRIRE le déroulement des travaux
- L'organisation, la délimitation et la signalisation de la zone de travail
 - L'élimination du risque de présence de tension
- Mise en pratique, être capable :**
- D'analyser les risques électriques, principe d'action
 - De rédiger les documents applicables
 - De mettre en œuvre les opérations définies dans le titre d'habilitation
 - D'assurer la surveillance des travaux d'une zone d'essais
 - De protéger la zone de travail
 - D'évoluer dans une zone protégée
 - De rendre compte des difficultés rencontrées
 - D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie

Méthodes pédagogiques

Nous privilégierons les méthodes participatives et expérientielles pour une approche pédagogique optimale.

Moyens pédagogiques

- Salle de formation
- Vidéo
- Présentation d'appareillages et de matériel de sécurité
- Exercices pratiques sur maquettes

Qualification Intervenant-e-s

Formateur électricien avec plus de 10 ans d'expérience.

Méthodes et modalités d'évaluation

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont : questionnaire à choix multiples (QCM) et exercices pratiques. A l'issue de cette évaluation une attestation de formation sera délivrée au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Sanction formation

Formation Habilitation électrique électricien initiale

 **Durée** **Effectif**
21.00 Heures **3** Jours De 1 à 6 Personnes

Durée de mise en pratique : 7.00 Heures



Contactez-nous !

CYRIL LARCHEVEQUE
Responsable commercial

Tél. : 0473511529
Mail : drtformation@jakubowski-france.fr